

COMPTE-RENDU de la RÉUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 06 avril 2017
convocation le 31 mars 2017

Présents : Marie-Thérèse TULOUP, Pascal BAUDELLOT, Roger BOIVIN, Marie-Thérèse COULON, Daniel DUVERGER, Thierry IWANOW, Yvonne LAMMERS.

Absents excusés : Annick COUSOT (pouvoir à Pascal BAUDELLOT).
Thierry TROUILLET (pouvoir à Roger BOIVIN)
Jean-Noël LUSTIERE

Secrétaire de séance : Roger BOIVIN.

Mme le Maire ouvre la séance et nomme Roger BOIVIN, secrétaire de séance.

Mme le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance du 25 février 2017. Tous l'approuvent, sauf Yvonne LAMMERS, absente lors de la réunion du 25 février 2017.

ORDRE DU JOUR :

****VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016:**

Mme le Maire demande à Pascal Baudelot de présenter le compte de gestion 2016. Celui-ci donne les chiffres des recettes et dépenses des sections investissement et fonctionnement, qui font apparaître un excédent de 92024.93€. Il signale en outre un excédent de 41000€, non réintégré en 2014.

Le conseil municipal procède au vote et accepte le compte de gestion à l'unanimité.

****VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016:**

A la demande de Mme le Maire, Pascal BAUDELLOT donne lecture du compte administratif, qui reflète les recettes et les dépenses de l'année N-1.

	prévu	réalisé	solde
Dépenses fonctionnement	226995.14	181846.73	+45148.41
Recettes fonctionnement	226995.14	236914.64	-9919.50
Bilan fonctionnement		+55067.91	

	prévu	réalisé	reste à réaliser
Dépenses investissement	163572.46	62906.87	75116.38
Recettes investissement	203729.97	99863.89	0.00
Bilan investissement		+36957.02	

Mme le Maire quitte la salle, afin que le conseil municipal procède au vote, sous la présidence de Marie-Thérèse COULON, doyenne de séance.

Le conseil municipal adopte le compte administratif à l'unanimité.

****VOTE DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS:**

Pascal BAUDELLOT propose au conseil municipal d'affecter au budget primitif 2017 les résultats de l'année N-1, afin d'équilibrer le budget.

Résultat d'exploitation au 31.12.2016 : excédent	55067.91
Affectation complémentaire en réserve :	38159.36
Résultat reporté de fonctionnement :	16908.55
Résultat d'investissement reporté : excédent	36957.02

Le conseil municipal accepte l'affectation des résultats au budget primitif 2017.

****VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017 :**

Mme le Maire rappelle les taux d'imposition 2016. Pascal BAUDELOT explique qu'au vu des résultats budgétaires précédemment présentés, il serait anormal d'augmenter les taux d'imposition. Le conseil municipal décide à l'unanimité de reporter les taux de 2016 sans y appliquer d'augmentation.

Taxe d'habitation (TH) :	9.86%
Taxe foncière sur le bâti (TFB) :	12.25%
Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) :	33.88%

****VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 :**

Ce budget retrace toutes les dépenses liées aux charges de fonctionnement, toutes les recettes attendues, ainsi que les investissements envisagés. Pascal BAUDELOT donne lecture des différentes lignes, en expliquant les éventuelles augmentations ou diminutions sur certains articles. Les investissements prévus en 2017 : rampe d'accessibilité pour l'école – aménagement du parking face à l'église – sécurité dans le bourg – fleurissement de la commune – aménagement de la cour d'école – acquisition d'un vidéoprojecteur – colombarium.

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2017 à l'unanimité.

****DÉLIBÉRATION POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT CAE DE LA SECRÉTAIRE :**

Vu le sérieux dans son travail, sa rapidité d'exécution, sa discrétion, son dévouement à l'égard de tous, le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le contrat CAE de la secrétaire pour une durée d'un an. Celle-ci accepte et apprécie la confiance que nous lui témoignons.

****DÉTERMINATION DES TOURS DE GARDE POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES :**

Élections présidentielles – 1^{er} tour – 23 avril 2017 :

De 8h00 à 12h00 : Pascal BAUDELOT – Annick COUSOT – Thierry IWANOW.

De 12h00 à 16h00: Marie-Thérèse COULON – Yvonne LAMMERS – Marie-Thérèse TULOUP.

De 16h00 à 19h00 : Roger BOIVIN – Daniel DUVERGER – Jean-Noël LUSTIERE – Thierry TROUILLET.

Élections présidentielles – 2^{ème} tour – 07 mai 2017 :

De 8h00 à 12h00 : Pascal BAUDELOT – Daniel DUVERGER – Thierry IWANOW.

De 12h00 à 16h00 : Marie-Thérèse COULON – Thierry TROUILLET – Marie-Thérèse TULOUP.

De 16h00 à 19h00 : Roger BOIVIN – Annick COUSOT – Yvonne LAMMERS – Jean-Noël LUSTIERE.

Sauf changement, les permanences seront reconduites à l'identique pour les élections législatives qui auront lieu le 11 juin 2017 et le 18 juin 2017.

****DÉLIBÉRATION POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES ÉLECTRICITÉ PAR LE SDE03 :**

Le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier propose aux communes qui le souhaitent de mettre en place un achat groupé d'électricité, afin de pouvoir mutualiser les tarifs. Il convient de prendre une délibération à cet effet, afin que le SDE03 puisse établir un contrat d'un an pour 2018.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre une délibération pour la proposition du SDE03.

****DÉLIBÉRATION POUR LA MUTUALISATION DES FRAIS DE BORNAGE DES CHEMINS :**

Mme le Maire explique qu'un administré a demandé si les frais de bornage des chemins vendus par la commune peuvent être regroupés, afin de diminuer les frais afférents à la vente. Un devis a été demandé en ce sens au cabinet Robin ; par contre, après renseignements auprès du notaire, les frais notariés ne peuvent être mutualisés. Un courrier explicatif sera envoyé à chaque acquéreur, à titre d'information.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre une délibération pour mutualiser les frais de bornage.

****QUESTIONS DIVERSES :**

- **Mme le Maire** informe qu'elle a reçu une carte de remerciement de la famille Alary, suite à l'envoi d'une composition florale pour le décès de Mme Alary.
- **Mme le Maire** signale avoir reçu un courrier du SIVOM l'informant d'une surconsommation au compteur d'eau du stade (84 m³ au lieu de 16m³). Cela est dû à une fuite d'eau constatée au robinet du stade, suite à une négligence (l'eau n'a pas été coupée avant le gel).
- **Mme le Maire** a reçu un courrier l'informant qu'à compter du 10/04/2017, Mme Vanille TOUZAIN, assistante sociale, assurera une permanence hebdomadaire au centre social du Donjon, le mardi entre 10h00 et 12h00, sur rendez-vous ; s'adresser à la Maison des Solidarités Départementales de Varennes sur Allier au 04.70.34.16.05. Selon les besoins, elle pourra rencontrer les usagers en mairie ou à domicile.
- **Mme le Maire** informe que le bureau construction de la DDT réclame une attestation d'accessibilité pour la salle socioculturelle. Deux devis ont été établis, et le conseil retient celui du cabinet BET AACCESS, pour un montant de 380€/HT.
- **Mme le Maire** signale que la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire a décidé d'octroyer un prêt de 5000€ à 0% aux nouveaux artisans et commerçants s'installant sur le territoire.
- **Mme le Maire** informe que, suite à l'Assemblée Générale du SIVOM, le tarif de l'eau va augmenter de 0.02€
- **Pascal Baudelot** demande pourquoi le SIVOM impose aux communes de payer les bornes d'incendie défectueuses, alors que les communes paient une adhésion.
- **Daniel Duverger** signale que les travaux de réparation de la fuite d'eau au stade paraissent peu durables.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h50.